

PLAN NATIONAL DE FORMATION 2022 **La DGALN vous propose l'action de formation n°22-3676**

CYCLE DE FORMATIONS A L'AMÉNAGEMENT DURABLE **– ÉCOQUARTIER** **STRATÉGIES, ACTEURS ET OUTILS DE L'AMÉNAGEMENT** **DURABLE : URBAX ÉCOQUARTIER**

Pour vous inscrire : http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/index.php?id_session=24290

Cette action fait partie du parcours de professionnalisation « Ecoquartiers » mis en œuvre par la DGALN pour les agents en poste sur ces missions.

Vous trouverez en annexe l'ensemble des actions du parcours avec le lien intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/les-parcours-de-professionnalisation-r5134.html>

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet :

<http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH :

<http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation à l'aménagement durable sur la plateforme EcoQuartier : <http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/formations/>

QUAND ?

Du 2 (9h30) au 4 (12h30) mars 2022

date limite d'inscription
18 février 2022

OÙ ?

CVRH de Rouen
10 chemin de la Poudrière
76122 LE GRAND QUEVILLY

vos contacts à la DGALN

maîtrise d'ouvrage : DGALN/DHUP/AD4
 chef de projet : François KELLERHALS-HOSSO
francois.kellerhals@developpement-durable.gouv.fr
 DGALN- Sous-direction de la performance
 Rémy BLANES – Responsable du pôle national de formation

vos contacts aux CVRH

Cheffe de projet : Valérie CARRIÉ-LABAUME
valerie.carrie-labaume@developpement-durable.gouv.fr

les objectifs de la formation

- Comprendre les logiques et les stratégies des acteurs : collectivités locales, opérateurs publics et privés, propriétaires immobiliers, fonciers, industriels, agriculteurs,
 - Comprendre le fonctionnement de l'aménagement urbain, les principes de la revitalisation et pouvoir apprécier les interactions entre les différentes politiques urbaines pour proposer une stratégie d'aménagement durable.
 - Savoir choisir et utiliser, en jouant de leurs complémentarités, les outils juridiques, financiers et fonciers pour l'aménagement durable sur un territoire en transformation.
- Urbax est une simulation jouée de l'aménagement conduite par un meneur de jeu et assistée par un programme informatique. Les joueurs simulent les rôles décisifs dans l'aménagement : collectivité, opérateurs, grands propriétaire...)

le public concerné – les pré-requis

Collectivités Territoriales :

- Élus
- Agents des services techniques et opérationnels (communes, intercommunalités, EPCI, départements, régions)
- Chefs de projet des programmes de revitalisation des centres-bourgs, des petites villes de demain, d'action cœur de ville, de renouvellement urbain, d'ORT, ...

Services de l'État :

- D(R)EAL et DDT(M)
- Services centraux du MTE et du MCTRCT
- UDAP, SGAR, ANCT, ANRU, ADEME

Partenaires :

- Aménageurs et SEM
- UNAM, USH, FNAU, PNR, CAUE,
- Professionnels (architectes, urbanistes, paysagistes) et bureaux d'études

18 stagiaires maximum

Les pré-requis

Des notions ou connaissances théoriques sur les outils de l'aménagement et sur les caractéristiques de la ville durable facilitent le suivi de la formation. Ce n'est pas une formation théorique mais permet la mise en pratique des outils et

l'interaction entre acteurs.

CONTEXTE

Le Grenelle de l'Environnement (2007), la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (2015), la COP21 (2015), la Convention citoyenne pour le climat (2020) et le projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets (2021) confirment l'attente de la société française pour des solutions locales d'aménagement durable, à l'échelle du quartier. Tous les acteurs doivent ainsi œuvrer pour faire émerger des projets urbains de qualité, économes en espace et sobres d'un point de vue énergétique, permettant de renouveler l'attrait des quartiers et des centres.

La connaissance fine des acteurs de l'aménagement et de leurs logiques est une condition préalable à la réussite d'une opération d'aménagement durable. L'un des enjeux majeurs de l'aménagement durable relève de la question de son financement et des outils mobilisables pour le concrétiser.

Il n'y a pas d'outils spécifiques ni de subventions mobilisables pour les écoquartiers. Tout l'enjeu réside donc dans l'activation des bons outils au bon moment et au bon endroit de manière complémentaire, mais surtout dans la coproduction du projet entre acteurs.

La formation est une simulation jouée de l'aménagement opérationnel conduite par un meneur de jeu et assistée par un programme informatique. Le produit pédagogique se compose du logiciel de simulation et d'une étude de cas. Le module de simulation est conçu de manière à équilibrer réalisme, maniabilité et portabilité dans des situations nationales différentes. Il effectue donc une simplification nécessaire de la réalité afin de rendre celle-ci intelligible pour les stagiaires mis en situation dans des rôles actifs.

Les joueurs simulent les rôles décisifs : collectivité, opérateurs, industriels, grands propriétaires (5 à 7 équipes regroupant 15 à 20 stagiaires au total). Le programme informatique simule le contexte urbain, guide le jeu de manière séquentielle, enregistre les événements et donne à tout moment les informations sur l'état du système. Le produit pédagogique se compose du logiciel de simulation et d'une étude de cas. Le module de simulation est conçu de manière à équilibrer réalisme, maniabilité et portabilité dans des situations nationales différentes.

Le jeu de rôles est mis en œuvre par des animateurs agréés ayant à la fois la culture de l'aménagement et l'aptitude à conduire une dynamique de groupe.

Pour plus d'informations : <http://www.urbax.eu/fr/accueil/>

PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation se déroulera sur 2,5 jours : les 2 et 3 mars et la matinée du 4 mars.

Intervenants :

- Christine BOISSEAU – CAUE 27
- Sandra HUPPE – CAUE 27

Programme :

L'étude de cas est préparée en coopération avec le CAUE de l'Eure et mise en pratique par le CEREMA et par les autres formateurs agréés.

Un bourg de près de 1000 habitants, situé dans l'aire d'attraction d'une grande ville et desservi par un échangeur d'autoroute, s'est développé jusqu'ici de manière radiale, en diffus le long des voies existantes. Il comporte un noyau ancien de qualité et offre une large gamme de services. L'objectif du SCOT est donc d'en faire un pôle relais de cette région périurbaine et d'y produire une offre de logements et de services capable de fournir une alternative à l'urbanisation dispersée aux alentours dans les hameaux ou les petites communes rurales excentrées démunies de services et d'équipements.

L'enjeu est de susciter des opérations d'ensemble greffées sur le tissu existant pour parvenir à un développement maillé et radioconcentrique assurant la transition ville /campagne et le voisinage avec les activités agricoles. Il s'agit également d'assurer une répartition équitable des dépenses d'équipements publics par une négociation bien conduite entre propriétaires, opérateurs et collectivité locale afin de préserver les finances de celle-ci.

BULLETIN D'INSCRIPTION**réservé aux agents n'ayant pas accès à OUPS****PNF DGALN 2022 – Action n° 22-3676****(à retourner à valerie.carrie-labaume@developpement-durable.gouv.fr au plus tard le jour de la date de limite d'inscription)****LA FORMATION : CYCLE DE FORMATIONS A L'AMÉNAGEMENT DURABLE – ÉCOQUARTIER
STRATÉGIES, ACTEURS ET OUTILS DE L'AMÉNAGEMENT DURABLE :
URBAX ÉCOQUARTIER**

CVRH concerné :

ROUEN

Chef(fe) de projet :

Valérie CARRIÉ-LABAUME

Dates de la formation :

2 (9h30) au 4 (12h30) mars 2022 (2,5 jours)

Date limite d'inscription :

14 février 2022

Catégorie d'action de formation : (cocher la case informatiquement)T1 – adaptation immédiate au poste de travail ☐T2 – adaptation à l'évolution prévisible du métier ☐T3 – développement de ses qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications ☐Le stagiaire utilise son compte personnel de formation (C.P.F.) : oui ☐ non ☐**LE CANDIDAT** (à renseigner dans les cases informatiquement)

Nom

Prénom

Sexe (H/F)

Service (DREAL, DDT...)

N° du département du service

Grade

Fonctions

Date de prise de fonction

Adresse courriel

Catégorie fonction publiqueA+ ☐A ☐B ☐C ☐OPA ☐Contractuel ☐**Statut d'origine du demandeur**MTE-MCT-MM ☐MAA ☐Autre Min. État ☐Collectivité ☐Autre ☐

Je m'engage à suivre l'intégralité de la formation

Date et signature de l'agent

Avis

favorable ☐réservé ☐défavorable ☐

Date et signature du supérieur hiérarchique

Priorité

1 ☐2 ☐3 ☐

Visa du responsable RH ou formation du service